

**BÉNÉFICIAIRES**

PME, ETI, Grandes Entreprises

**FORME DE L'AIDE**

Subvention

**INTENSITÉ DE L'AIDE**

Jusqu'à 40% des dépenses éligibles

**PÉRIODE**⚠️ Date limite de dépôt :  
04 juillet 2024**FINANCEURS**Cofinancé par  
l'Union européenne

## APPEL À PROJETS

### SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DANS LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

#### QUELS PROJETS ?

L'**industrie agroalimentaire** est considérée comme majeure pour le territoire.

À ce titre, **l'Europe et la Région Bourgogne-Franche-Comté** investissent conjointement pour favoriser le développement de la souveraineté alimentaire et structurer des filières agricoles de qualité.

Cet Appel à projets concerne **le développement, l'amélioration et la modernisation** des outils de **transformation**, de **stockage** et de **conditionnement** de produits agricoles (yc les abattoirs fixes) et vise les projets d'investissement dans :

- ↳ Les équipements & matériels neufs (hors location et crédit-bail),
- ↳ Les aménagements spécifiques aux industries agroalimentaires (achats et travaux d'installations de pré-traitements des effluents, installations électriques et de plomberie, ...),
- ↳ Les investissements immatériels dès lors qu'ils sont directement liés à l'investissement matériel : frais d'études du matériel, prestations de mise en service, logiciels informatiques.

Des liens forts avec le monde rural ou en matière d'approvisionnement avec la production régionale sont également attendus.

#### QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises peuvent prétendre à une aide publique significative :

- ↳ Sous forme de **subvention**,
- ↳ Pouvant représenter **jusqu'à 40% des dépenses éligibles**.

**Le montant des dépenses éligibles est plafonné à 1,5 M€ par dossier.**

⚠️ La date limite de dépôt de ce 2<sup>ème</sup> appel à projets est fixée au **04/07/2024**. Les projets seront instruits dans la limite des fonds disponibles et sélectionnés selon des critères intégrant la performance environnementale, la démarche SIQO/bio, la valorisation des productions agricoles locales, la commercialisation en circuits courts ainsi que les emplois et conditions de travail.

21 années  
d'expérience150  
Collaborateurs15 Mds€  
de projets  
financés  
depuis 20138 bureaux  
ouverts en  
France**Thomas  
DURRIEU**Responsable  
développement06 82 09 89 92  
thomas.durrieu@abfdecisions.fr